



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 Janvier 2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le 11 Janvier, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS–LASCOURS, se sont réunis dans la Salle du Parc de la Mairie, sur la convocation du 07 Janvier 2023 qui leur a été adressée par le MAIRE, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les CONSEILLERS MUNICIPAUX suivants :

Présents : Jean-Charles ALLEMAND, Jocelyne CEZAR, Patricia CANAL, Eric CHAUDOREILLE, Rémy COSTA, Fabien FIARD, Muriel MILLOT, Christine PONCET, Pierre SAUVAGE, Michel TOULOUZE ;

Absents excusés : Marie-Jeanne ANDRE a donné pouvoir à Jean-Charles ALLEMAND
Karine DUBOIS a donné pouvoir à Fabien FIARD
Jean-Claude BUET a donné pouvoir à Christine PONCET
Cédric CONVERTINI

Secrétaire de séance : Eric CHAUDOREILLE

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Le compte rendu du précédent conseil municipal est approuvé et signé par les membres du Conseil.

1. Aide au permis de conduire

Le Conseil s'est intéressé à la démarche mise en place par certaines mairies consistant à fournir une aide financière aux candidats au permis de conduire. Muriel MILLOT s'est penché sur le dossier et a contacté certaines communes voisines. Parmi celles-ci, seule Vézénobres a finalisé une aide en partenariat avec l'auto-école locale.

Il existe également une bourse au permis de conduire qui donne la possibilité de conditionner l'aide à la réalisation de quelques heures de bénévolat au sein d'associations caritatives.

Considérant que ces modèles ne sont pas adaptés au besoin recensés sur la commune, il n'est pas donné suite à ce projet pour le moment.

2. Cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux de la municipalité à la population aura lieu le samedi 18 Janvier à partir de 18h30 à la Salle du Parc. Les membres du Conseil Municipal sont en charge de la préparation du buffet dînatoire qui sera offert ensuite. Il est à noter que ces vœux seront les premiers depuis 2019. Un petit cadeau sera remis à chaque famille nouvellement installée sur le village depuis cette date.

3. Dégrèvement TFNB suite au gel

Afin d'exprimer sa solidarité et d'affirmer son soutien envers les agriculteurs de Cruviers-Lascours victimes de l'épisode de gel du 8 avril 2021 qui a provoqué des dégâts considérables, en particulier dans les vignes, le Conseil Municipal a voté au mois de Mai 2021 un nouveau dégrèvement sur la part communale due pour l'année 2022. Les agriculteurs concernés ont été contactés.

Les avis de TFNB 2022 étant arrivés, il convient maintenant de procéder à ce dégrèvement.

Le taux de 50 % est proposé aux membres du Conseil.

VOTE A L'UNANIMITE

4. Fête de l'escargot

Samedi 07 Janvier, Fabien FIARD et Eric CHAUDOREILLE se sont rendus à l'Assemblée Générale de la confrérie de l'escargot du Roussillon à Perpignan. C'était l'occasion de les remercier de leur présence lors de la fête 2022 et de préparer ensemble 2023.

Plusieurs idées ont été émises qui seront présentées et débattues lors de la prochaine réunion préparatoire prévue le mercredi 25 Janvier prochain.

5. Mise en sécurité de la RD 18

Comme prévu dans le programme municipal, la réflexion sur la mise en sécurité de la route traversant la commune a été entamée l'année dernière. Après la réception des agents du Département et la consultation du cabinet CEREG pour le suivi des travaux, un relevé topographique va être effectué. Ensuite, il faudra déposer le dossier de demande de subvention sur les amendes de police avant le 15 Février.

6. Organisation distribution des publicités et journaux

A la demande de quelques membres du Conseil, les secteurs attribués à chacun sont revus.

7. Ouverture de crédits anticipés pour les investissements 2023

La commune va devoir lancer quelques investissements avant le vote du budget prévu au mois d'Avril. Cette pratique est couramment admise tant que le montant de ceux-ci ne dépasse pas 25% des investissements réalisés sur la même période lors des 2 années précédentes. Ainsi l'enveloppe pour 2023 est de 14.082,60 €.

VOTE A L'UNANIMITE

8. Plantation arbres

Les devis demandés ne sont toujours pas arrivés. Le point est donc reporté à un prochain Conseil. Les vases d'Anduze de la Salle du Parc seront scellés sur le parvis.

9. Prochain Journal Municipal

Le sommaire du prochain journal devant sortir fin Janvier est débattu et arrêté.

10. Projet Alimentaire de Territoire

Le rendez-vous avec les chargées de mission d'Alès Agglomération n'a toujours pas été confirmé. Nous allons les relancer. Le point est renvoyé à un prochain Conseil.

11. Projet aménagement du cimetière

Les aides de la DETR pour 13.950 € et du fonds de concours pour 9.370 € ont été sollicitées pour l'aménagement d'un columbarium et du parking du cimetière. Cela laisserait un reste à charge pour la commune de 11.555 €.

Un rendez-vous va être pris avec la société ECA pour les derniers points de détail à régler. Le projet doit être lancé rapidement pour aboutir avant l'été.

12. Remboursement avance ados marché de Noël

Afin de préparer les gâteaux vendus sur le stand des ados, Patricia CANAL a fait l'avance pour l'achat des matières premières. Il convient donc de lui rembourser la somme de 149 €.

VOTE A L'UNANIMITE

13. Remboursement sécurité Fête votive 2022

Le remboursement a déjà été voté précédemment mais, la mairie attendant quelques justificatifs, il n'avait pas encore été effectué. Les documents ayant été produits, nous allons donc rembourser 3264 € au Comité des Fêtes.

VOTE A L'UNANIMITE

14. Stade

Malgré tous les frais engagés, la pelouse du stade est de nouveau dans un état déplorable. Beaucoup trop d'équipes l'utilise et ce quelle que soit la météo. Il est donc décidé de demander au club de changer son mode de fonctionnement pour la saison prochaine.

Une réflexion est engagée avec les mairies de Ners et de Vézénobres pour trouver un autre terrain d'entraînement et protéger le stade qui ne servirait plus que pour les matchs du week-end. L'idée d'un terrain synthétique est également à creuser.

15. Questions diverses

- La mairie va prendre contact avec l'Assistante Sociale au sujet d'une habitante de Lascours ayant des soucis de santé et des difficultés à remplir les divers dossiers de prise en charge.
- La machine à laver de la cantine est hors service. Il est proposé de récupérer celle mise à disposition de Francine BONNEFOI qui n'en a plus l'utilité.
- De nouvelles règles sont entrées en vigueur concernant les catastrophes naturelles. Concernant la sécheresse et les maisons fissurées, 6 dossiers ont été reçus en mairie. Une demande de classement va donc être déposée.
- La commune a participé à la réunion de présentation du PADD et du futur PLU de Brignon en sa qualité de Personne Publique Associée.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 21h30.